

NOTRE VILLE

Figéac infos

décembre 2019



Quai Foch

»» UN ESPACE ENTIÈREMENT REQUALIFIÉ



GÉRARDIN ÉLAGAGE



Toutes tailles

Abattage

Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
46100 BÉDUER

06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr

SDEL 
QUERCY

48, Avenue J.Loubet BP33
46101 FIGEAC CEDEX

Tél : 05.65.34.15.10
Fax : 05.65.34.28.84

Travaux Electriques Aériens / Souterrains - Postes - Eclairage Public
Vidéo-protection - Mise en valeur du Patrimoine

GOOD MORNING!



Sugar



Espresso



APRODIA
SERVICE

Groupe Aprodia

Aprodia Service, votre spécialiste en
Distribution Automatique



12 Parc d'activités de Lafarrayrie 46100 Figeac

 05 65 34 23 66

 **Aprodia**
Rejoignez-nous !

www.aprodia.com 

Édito

En cette fin d'année, le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux avec une pensée particulière pour ceux d'entre vous qui sont dans la peine ou les difficultés.

Nous souhaitons que 2020 vous apporte la meilleure qualité de vie possible avec l'aide des agents communaux et des élus.

Bonnes fêtes à tous.

04 //

Paroles d'habitants

05 //

Améliorer le cadre de vie et l'accessibilité

06- 07 //

Agir durablement

09 //

S'engager auprès de la jeunesse

10-11//

Renforcer l'attractivité

13 //

Préserver la tranquillité publique

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16 - 17 //

Prévenir et agir pour la santé

18 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Bulletin d'informations
Décembre 2019

N°7

Directeur de la publication

André Mellinger
Rédaction / Photo
Mairie de Figeac

Publicité

Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex - imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : décembre 2019

Design graphique :

Agence Place Publique.



BONNE ANNÉE 2020

Quand scolarité rime avec diversité...

Pour sa carte de vœux, la municipalité a donné « carte blanche » aux enfants. Après avoir sollicité toutes les écoles, c'est le projet de la classe de CM1 de l'école Louis Barrié, où sont accueillis plusieurs enfants non francophones dans le cadre du dispositif UPE2A (*), qui a été retenu.

Travaillant depuis la rentrée avec leurs enseignantes Julie Sagnol et Nathalie Delbarre sur le thème « Tour du monde, à chaque semaine un bonjour », c'est tout naturellement que les enfants, issus de cultures différentes, ont eu l'idée de souhaiter « Bonne Année » en différentes langues (italien, vietnamien, anglais, russe, albanais, arabe, chinois...), sans oublier la référence à Champollion avec les hiéroglyphes égyptiens. Enthousiastes et très impliqués, les enfants peuvent être fiers du résultat. **Un joli travail d'arts plastiques qui met à l'honneur la diversité et l'inclusion !**

La carte de vœux a été déclinée en affiches grand format, visibles actuellement dans le mobilier urbain (sucettes et abribus) de la Commune. Les autres dessins réalisés par la classe devraient être exposés dans le hall de l'école.

(*) Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants

ETAT CIVIL - Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2019

Naissances

Jules Molinié Decaux ; Tilla Tramoy ; Abalfaz Jabarov ; Gaspard Py Baubil ; Iris Mahunda Ngituka ; Tiago Calero Gonçalves.

Mariages

2 novembre : Tony Estival et Emmanuelle Bosc

22 novembre : Oscar Hoffmann et Amanda Urgargowitch

Décès

Irène Russac ; René Lavyssière ; Denis Marconato ; Fernande Cavantou ; Yvon Colonges ; Claire Clavel ; Gilbert Mijoule ; Jeanne Baraillé ; Jean Pradayrol ; Gianna Franceschi ; Thierry Sourzat ; Jean Lavyssière ; Albert Estival ; Marguerite Calvière ; Monique Soulié ; Odette Laporte ; Bernard Arnal ; Robert Penard ; Alice Lebrave ; Jean Garde ; Henri Galès ; Alice Fau ; Patrick Wursteisen ; Joëlle Jacquement.

Vous avez
des questions,
des suggestions ?
ECRIVEZ-NOUS !

bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Listes électorales

JUSQU'À QUELLE DATE PEUT-ON S'INSCRIRE ?



La loi du 16 août 2016 a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique dont la gestion a été confiée à l'INSEE. Dans le cadre de cette réforme, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées : **il est désormais possible de s'inscrire toute l'année.**

Toutefois, **lors d'une année d'élection**, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : **au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.**

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite de d'inscription est donc fixée au vendredi 7 février 2020.

Concernant les modalités d'inscriptions, il est nécessaire de fournir un justificatif d'identité (CNI ou passeport en cours de validité...) et de justifier d'une attache à la Commune par la présentation d'un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, facture d'électricité ou de téléphone fixe...) de moins de 3 mois ou encore d'une inscription, depuis 2 ans, à une des taxes fiscales communales.

→ Pour plus d'informations et inscriptions :

• en mairie auprès des Services à la Population / Élections :

8, rue de Colomb - Tel : 05 65 50 05 40

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

• par internet sur www.service-public.fr (site officiel de l'administration française) : rubrique *papiers-citoyenneté / élections*

Mobilité

COVOITURER DANS LE LOT : AVEC LOTOCAR, C'EST POSSIBLE !

Permettre à tous de se déplacer en s'appuyant sur la solidarité des conducteurs locaux, c'est le principe du dispositif Lotocar, initié par la Préfecture du Lot en début d'année.

Une plateforme téléphonique et un site internet ont été mis en place pour **identifier les conducteurs, leurs trajets et les mettre en relation avec des passagers**. Ce type de covoiturage pouvant être **régulier ou occasionnel**.

Après 8 mois de fonctionnement, le service de covoiturage lotois compte 402 conducteurs, 320 demandes de trajet, majoritairement des covoiturages ponctuels et de plus en plus de covoiturages réguliers, par exemple pour se rendre à une formation.

Lotocar c'est écologique, économique et ça favorise l'entraide entre lotois !

Vous possédez une voiture et faites régulièrement le même trajet, n'hésitez pas à vous faire connaître ! Vous n'avez pas

de véhicule et vous cherchez des solutions pour vous déplacer dans le Lot, renseignez-vous !

→ Pour en savoir plus : 05 31 60 09 03 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30) et www.lotocar.fr



Quai Foch

Un espace entièrement requalifié



Pour remplacer les vespasiennes vétustes du quai Foch, **un nouveau bloc sanitaire, entièrement automatisé**, a été installé **dans un bâtiment en pierre** qui s'intègre parfaitement dans le centre ancien, protégé au titre du Site Patrimonial Remarquable.

Pour s'y rendre depuis le centre-ville, **un cheminement piéton, aux normes d'accessibilité**, a été créé depuis l'angle de la place de la Raison. Au niveau des sanitaires, un passage piéton a été tracé pour rejoindre le trottoir longeant le Célé qui mène jusqu'au parking des Tours et **créer une véritable continuité urbaine**.

Début décembre, le service Espaces Verts apportait la dernière touche à l'aménagement avec les **plantations**. De part et d'autre du cheminement piéton, des plates-bandes ont été créées et garnies de végétaux choisis en fonction de différents critères : peu gourmands en eau, mellifères, résistant aux basses températures... **Un ensemble varié** composé de vivaces et d'une haie de cornouiller décoratif **qui offrira une floraison successive tout au long de l'année**.

A proximité de l'abribus de la navette, l'espace a été aménagé tel un petit jardin public avec un banc, une corbeille à papier et la plantation d'un Euodia, aussi appelé « arbre à miel ». Pour délimiter les différentes zones et protéger les plantations, une ganivelle en châtaignier (clôture légère et décorative) a été installée. Une vasque métallique, récupérée dans les jardins du Centre Hospitalier et utilisée comme une jardinière, a été positionnée en prolongement des **3 places de stationnement maintenues le long de la voie**. Prochainement, place de la Raison, l'obélisque sera entièrement nettoyé et sa grille rénoverée.

Vite dit

UN BEAU TABLEAU DE NOËL !

Si vous ne l'avez pas encore vu, faites un détour par la place de la Raison pour découvrir le décor installé à côté de la patinoire. Imaginé et créé de toutes pièces par le service Espace Verts, il a pris forme à l'abri des regards aux serres municipales. À quelques semaines de Noël il fait le bonheur des petits et des grands, avec ses bonhommes de neige, ses sucres d'orge et ses sapins décorés...

Fabriqués à partir de matériaux de récupération, le décor a nécessité plusieurs heures de travail et le savoir-faire des jardiniers épaulés par les menuisiers, peintres et électriciens des services techniques municipaux.

Un excellent travail d'équipe !



Pneus, seaux, couvercles, tuyaux ont servi de base à ce décor original !

« Zéro phyto »

L'objectif est atteint !

Depuis plusieurs années, la Commune de Figeac est engagée dans une démarche de développement durable pour une gestion raisonnée et un entretien naturel des espaces publics. La mise en place du « zéro phyto » a conduit la collectivité à repenser ses aménagements paysagers et à revoir ses pratiques. Un vrai challenge mais une avancée majeure pour la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la santé publique. L'occasion aussi pour chacun de nous de réfléchir à la place que l'on souhaite donner à la nature en ville....

L'ABANDON DES PESTICIDES : UN PLUS POUR NOTRE SANTÉ ET POUR LA PLANÈTE !

• Un impact sur la santé humaine

Les agents chargés de l'entretien des espaces verts, en contact avec les pesticides, se retrouvent exposés malgré eux, tout comme les usagers, à la toxicité de ces produits chimiques.

• Une menace pour la biodiversité

Les pesticides regroupent les herbicides, les insecticides et les fongicides. En luttant contre les herbes indésirables, les parasites et les champignons, ils détruisent aussi certaines espèces de faune et de flore, essentielles à la biodiversité.

• Un risque de contamination de l'eau et du sol

Les pesticides utilisés sur des surfaces perméables ou imperméables (trottoirs, espaces bitumés), par effet d'infiltration ou de ruissellement, polluent les eaux pluviales et les cours d'eau, représentant un risque pour la qualité de l'eau potable.

Pour toutes ces raisons, le législateur a décidé en 2014 d'interdire l'usage des pesticides et autres produits phytosanitaires dans les espaces ouverts au public (*). La mesure, applicable au 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités territoriales, a été étendue aux particuliers au 1^{er} janvier 2019.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, **le service des Espaces Verts a entièrement repensé ses interventions sur le terrain et réadapté ses méthodes de travail.**

Les pesticides ont été abandonnés au profit du brûleur thermique, du coupe-fil et de la tonte. Le binage ou l'arrachage à la main sont redevenus des gestes quotidiens. Un travail qui demande plus de temps et des passages réguliers. C'est pourquoi, afin d'épauler les agents communaux qui entretiennent le centre-ville et ses abords directs, une équipe de l'association Regain intervient sur les écarts (secteurs pavillonnaires).

Une subvention de l'Agence de l'Eau a permis l'acquisition de matériels spécifiques. Des moyens ont aussi été alloués pour former les agents au maniement de ces nouveaux outils et les sensibiliser aux méthodes alternatives et à

UN ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ PAR LA FREDON OCCITANIE



Accompagnée dans cette démarche par la FREDON Occitanie (**), la Ville a réussi à relever le challenge du « zéro phyto ». La **signature d'une charte régionale attribuant à Figeac le 4^{ème} et plus haut niveau d'engagement « Terre Saine, commune sans pesticide »** est venue récompenser les efforts entrepris ces dernières années par la Commune qui, dans les mois à venir, devrait recevoir officiellement le **label national**.

Dans le Lot, seulement deux Communes, Figeac et Corn, ont atteint ce niveau d'excellence. Toutefois, il se mérite et peut être remis en question : la FREDON fera **un audit tous les 3 ans** pour vérifier que les pratiques sont conformes à la charte et que les recommandations émises (renforcer la communication auprès du public et poursuivre l'aménagement du cimetière) ont été suivies.

En montrant l'exemple, la Commune espère inciter les habitants, soucieux de leur cadre de vie, à faire la même chose dans leurs jardins.

Et **pour limiter le risque d'exposition de la population aux produits phytosanitaires**, le Conseil Municipal à l'unanimité a pris **une délibération sous forme de vœu** le 15 octobre dernier demandant l'élargissement du périmètre d'interdiction des pesticides à l'ensemble des espaces verts des zones urbanisées, y compris les espaces gérés par des structures privées et, s'agissant des zones non urbanisées, l'interdiction de leur utilisation à une distance inférieure de 150 m de toute parcelle comprenant une habitation ou un bâtiment professionnel.



leurs bienfaits. Des échanges avec d'autres Communes permettent aussi de partager les expériences et parfois des astuces.

En amont, les projets d'aménagements paysagers (giratoires, massifs, talus...) sont pensés différemment. Pour limiter la consommation d'eau et l'entretien (désherbage, taille), le choix des plantes est soigneusement étudié, tout comme le paillage des sols. Aux serres municipales, contre certains parasites on a notamment recours aux prédateurs naturels (les coccinelles contre les pucerons par exemple).

La dernière étape de la démarche concernait le cimetière et les stades. Depuis un an, ils sont gérés de manière naturelle, sans recours aux produits chimiques.

Au cimetière, peu à peu le gravillon des allées disparaît au profit de platebandes engazonnées. Les abords des tombes sont pavés et les espaces entre les caveaux sont bétonnés pour faciliter l'entretien qui ne se fait plus qu'à la tondeuse, au fil, à la torche ou à la main. Seuls les axes principaux sont maintenus goudronnés pour permettre la circulation des convois funéraires. En complément, des arbres seront plantés pour donner de l'ombre et une touche supplémentaire de verdure au lieu, propice au recueillement. Sur les stades municipaux, la démarche est la même. L'accent est mis sur le travail mécanique (aération, sablage, carottage...) tout en adaptant l'arrosage pour limiter l'apparition et le développement de maladies spécifiques aux pelouses, comme les maladies fongiques. Un plus pour la santé des nombreux utilisateurs (licenciés de clubs, scolaires et autres).

Ces nouvelles pratiques sont plutôt bien perçues par les habitants, preuve que les mentalités ont évolué sur le sujet. Pour rappeler les enjeux sanitaires et environnementaux, expliquer la démarche et convaincre les plus sceptiques, des panneaux d'information ont dernièrement été installés au cimetière.

(*) Suite à la proposition de loi rédigée en 2014 par le sénateur écologiste Joël Labbé.

(**) Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Vite dit

ESPACES VERTS - STADES - CIMETIÈRE Emilie Bohin, nouvelle responsable

Originnaire de la région parisienne, Emilie Bohin a pris ses fonctions à Figeac le 1^{er} avril 2019. Après un BTS aménagements paysagers au lycée agricole et horticole de St-Germain en Laye et une Licence Géographie - Environnement, elle a finalisé sa formation par une année de spécialisation en conception paysagère.

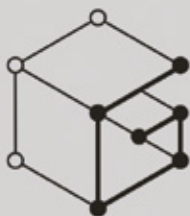
Ce cursus très complet lui a permis d'acquérir de solides compétences mises en pratique dès son premier poste en tant que responsable du service Espaces Verts de la Commune de Saint-Gratien (Val d'Oise). « On m'a donné cette chance et je ne regrette pas car j'ai appris énormément et réalisé de beaux projets ».

Afin de poursuivre sa carrière, Emilie Bohin avait besoin de changer d'horizon. « J'ai choisi Figeac car j'ai été séduite à la fois par l'environnement rural, l'esthétique, le dynamisme de la ville et la fiche de poste qui me permettait d'élargir mes compétences en prenant en charge les serres municipales et les stades. »

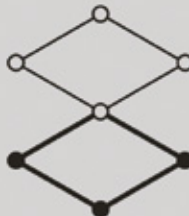
A la tête d'un service qui compte 17 agents, la jeune femme, mise à fond sur le travail en équipe. « C'est primordial. J'aime échanger avec les agents, partager avec eux et m'appuyer sur leur expérience de terrain. Les associer aux projets, dès la conception à la réalisation, permet de les impliquer et de valoriser les compétences et les savoir-faire de chacun. »

Dynamique et souriante, Emilie Bohin a des idées plein la tête pour continuer à embellir la ville et mettre en valeur de nouveaux espaces publics.





GETUDE
BUREAU D'ÉTUDES VRD



EXPERTS GEO
GEOMÈTRES-EXPERTS



3DSI
TOPOGRAPHIE
SCANNER 3D

TRAVAUX FONCIERS

Bornages, Division, Expertises, Parcellaires

DIAGNOSTICS - COPROPRIÉTÉ - MESURAGE

Termites, Amiante, Plomb, DPE, Etat Descriptif de Division

TOPOGRAPHIE - SIG - SCANNER 3D

Topographie, Bathymétrie, Récolement, Auscultation, Lasergramétrie

BUREAU ETUDES INFRASTRUCTURES

Etudes Voirie et Réseaux, Aménagements Urbains, Lotissement, Zones d'Activités, Coeur de Village, Loi sur l'eau, Diagnostics

contact@expertsgeo.fr - 05.65.64.72.85

Capdenac Gare - Figeac - Caussade - Toulouse - Aurillac - Aubin - Maurs



**GEO
DE
SI**



Porteurs de projet Artisanal

Venez participez à une
Réunion d' INFORMATION

De l'idée au projet de création ou
de reprise d'entreprise



Information sur les étapes et
les formalités préalables

ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL ET STRATÉGIQUE



Entretien
de positionnement



Etude de potentialité



Recherche d'une entreprise
à reprendre et mise
en relation



SPV/Parcours modulaire
créateurs



Environnement de l'entreprise



Formalités obligatoires
immatriculation RNE



Définition de la stratégie
d'entreprise



Financement du projet

Tous les premiers mardi du mois à 10 H

**Salle Marie Laborde 2 Rue Victor Delbos à FIGEAC
Inscription au 05.65.35.13.55**



LOT

Anthony MARTINEZ

Chargé de développement économique
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot
Rue Saint Ambroise – BP99
46002 CAHORS Cedex 9

Tél. : 05 65 35 13 55

a.martinez@cm-cahors.fr

www.cma-cahors.fr

Conseil Municipal Jeunes

Une nouvelle assemblée élue pour deux ans

Il y a 30 ans, le premier Conseil Municipal Jeunes de Figeac voyait le jour. L'occasion pour ces citoyens « en herbe » d'exprimer leurs idées, d'échanger avec les élus adultes pour ensuite initier des projets ou des actions à mener dans leur ville. Sport, culture, environnement ou encore solidarité, les champs d'action sont vastes. La nouvelle assemblée est en place depuis début décembre avec, c'est une première, un tandem au poste de Maire. Enthousiastes, les conseillers juniors semblent impatients de se mettre au travail !



Pour élire leurs représentants, tous les **élèves de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}** ont participé au sein de leur établissement scolaire à un véritable scrutin avec carte d'électeur, passage dans l'isoloir, dépôt du bulletin de vote dans l'urne, feuille d'émargement et dépouillement. Un exercice démocratique très enrichissant pour ces jeunes âgés de 10 à 13 ans.

PASSAGE DE TÉMOIN

Un jour important pour les conseillers juniors sortants venus témoigner des deux années de mandat écoulées et saluer leurs successeurs. En leur nom, Maxime Vayre, ancien Maire, a déclaré « *c'est une formidable expérience ! (...) on compte sur vous pour défendre vos idées et représenter les jeunes.* »

Parmi les moments forts, ils retiendront leur participation à plusieurs manifestations locales (Téléthon, Journée Citoyenne, Figeac sans voiture, Centenaire de l'Armistice de 1918, commémorations...), le congrès de l'ANACEJ à Paris et la rencontre avec leurs homologues aveyronnais, la visite de l'Assemblée Nationale à Paris et du Parlement Européen de Bruxelles.

Avec l'association la Roue Fédère, ils ont également été **associés à la réflexion sur la future piste cyclable**. Ils peuvent aussi être fiers d'avoir mené à bien le projet initié par l'un de leurs camarades : la **mise en place d'un Freego Solidaire**, en partenariat avec le Centre Social et de Prévention et le restaurant associatif la Petite Graine Solidaire.

LES MEMBRES DU CMJ 2019-2021

- **Ecole Jacques Chapou** : Mathieu Lhotellier, Melilo Bergounioux, Lison Seysse, Victor Micous, Estelle Chodjai Robin et Anatole Vidal.
- **Ecole Louis Barrié** : Zoé Rabassa et Robin Bach
- **Ecole Jeanne d'Arc** : Juliette Sena, Cédric Lagarrigue, Janelle Sanchez et Mathéo David.
- **Collège Marcel Masbou** : Mehdi Kallouche, Nora Boyer, Lucie Richet, Elora Saint Germes, Léa Basile, Anaëlle Buisson, Romane Lafon, Maeva Alfonso, Sasha Tilloy, Valentin Carriol.
- **Collège Jeanne d'Arc** : Léopold Trémolet, Clémence Noizillier, Bastien Novelli et Edgar Gauthier.

Mercredi 4 décembre, ils étaient réunis à l'Hôtel de Ville pour élire leur Maire et ses quatre adjoints. Suite à l'absence de plusieurs camarades, ils étaient 24 à voter et, au second tour, **deux candidats ont obtenu le même nombre de voix**. Devant cette égalité parfaite, **les jeunes ont choisi de scinder le mandat en deux**. Cédric Lagarrigue, le plus jeune, occupera la fonction de Maire la première année et sera relayé par Léa Basile l'année suivante.

- Maire(s) : **Cédric Lagarrigue et Léa Basile**
- Adjointe à la Culture / Loisirs : **Elora Saint-Germes**
- Adjoint aux Sports : **Edgar Gauthier**
- Adjointe à l'Environnement : **Lison Seysse**
- Adjointe à la Communication : **Janelle Sanchez**

En fin de journée, le Maire et les élus membres de la Commission Jeunesse/CMJ sont venus les féliciter pour leur engagement et les encourager pour mener à bien leurs futurs projets. Un moment de convivialité partagé avec les parents et les enseignants.

En février, les jeunes se retrouveront pour un **week-end d'intégration** afin de mieux se connaître et d'échanger leurs idées.

➔ **Pour en savoir plus** : retrouvez le reportage réalisé par Canal fi sur www.ville-figeac.fr (rubrique Web TV)

Contrat « Bourg-Centre »

Du « sur-mesure » pour soutenir l'attractivité du territoire

Le 7 novembre dernier, la Ville de Figeac signait un contrat « Bourg-Centre » avec la Région Occitanie. Le dispositif s'inscrit dans la continuité des politiques engagées et vient compléter la convention « Action Coeur de Ville », conclue avec l'Etat en septembre 2018. L'enjeu est toujours de renforcer l'attractivité des communes, en agissant sur leur dynamique ou leur revitalisation, pour répondre à la fois aux besoins de la population locale et attirer de nouveaux habitants.

Avec ce contrat, la Région propose un accompagnement spécifique pour les petites villes et les bourgs ruraux ou péri-urbains qui, par leur offre de services, jouent **un rôle de centralité sur un bassin de vie**. C'est le cas de Figeac qui rayonne bien au-delà de ses frontières communales et dont les commerces, les équipements, les moyens de transports...profitent aussi bien aux Figeacois qu'aux habitants des communes limitrophes.

UNE ACTION COLLECTIVE ET PARTENARIALE

Le dispositif repose sur **une réelle synergie entre les acteurs locaux**. C'est pourquoi, **plusieurs partenaires** ont été associés à la démarche portée par la commune de Figeac : le Département du Lot, le PETR Figeac Quercy vallée de la Dordogne, le Grand-Figeac, le CAUE (*) du Lot, l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la Caisse des Dépôts et Consignation et l'association Sites et Cités Remarquables.

A leurs côtés, la Région s'engage dans **un travail de co-construction sur 3 ans (2019-2021)** et mobilise des ressources financières pour les aider à **faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en tenant compte des spécificités locales et des enjeux de développement propres à chaque territoire**.

Les aides sont déployées en suivant la « feuille de route » établie par la Commune et ses partenaires. Pour Figeac, 3 axes stratégiques ont été définis :

- améliorer la qualité de vie en ville
- conforter le pôle de service et commercial du centre-ville
- consolider la vocation patrimoniale et touristique.

Ils ont ensuite été déclinés en « fiches-actions » autour de différentes thématiques : **logement, commerce, cadre de vie, espaces publics, mobilité, accessibilité, services...** tout ce qui fait partie du quotidien des habitants.

A court, moyen ou long terme, plusieurs projets ont été intégrés au dispositif « Bourg-Centre » : les travaux de modernisation du Surgié, la restructuration des sanitaires du quai Foch, les dispositifs d'aide à la restauration des façades, à l'embellissement des vitrines et enseignes commerciales, l'étude pour la future OPAH Rénovation Urbaine, l'aménagement de nouveaux parkings de proximité, de pistes cyclables, la requalification de l'entrée ouest de la ville (zone commerciale St-Georges), des Terrasses du Puy, le réaménagement de la place Carnot, etc.



En valorisant ses atouts et en travaillant sur ses points faibles, la Commune entend **développer son attractivité et séduire ainsi de nouveaux habitants.**

Dans le Lot, plusieurs Communes sont engagées dans cette démarche. A l'échelle du PÉTR Figeac Quercy vallée de la Dordogne, 5 contrats ont été approuvés : Figeac, Gramat, Bretenoux, Souillac ou encore Vayrac et 11 autres collectivités ont déposé leur candidature.

→ **Pour en savoir plus**, retrouvez le reportage réalisé par Canal fi. sur www.ville-figeac.fr (rubrique web TV).

(*) Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Vite dit



ÉTUDE « COMMERCE & MOBILITÉS »

Un premier séminaire

Cet été, dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville de Figeac a confié aux cabinets AID Observatoire et ITER une étude stratégique de revitalisation des commerces de centre-ville et des mobilités. Pendant 5 mois, ils ont analysé le tissu commercial du centre-ville en recueillant les attentes des commerçants et artisans. A ce jour, le diagnostic est finalisé et s'appuie sur un repérage des activités, des analyses urbaines, une enquête sur la consommation des ménages de la zone de chalandise, des entretiens et une enquête auprès des entreprises concernées.

Ce diagnostic a été partagé avec la Ville et ses partenaires mi-décembre et les **grands enjeux pour le commerce du centre-ville de Figeac ont été identifiés**. Ces données permettront au cabinet AID de **proposer un plan d'action opérationnel pour soutenir et développer le commerce figeacois**.

Le sujet du développement commercial et de la dynamisation des centralités reste complexe à appréhender pour les acteurs économiques ou politiques. Beaucoup de nostalgie, des jeux d'acteurs complexes, des responsabilités qui s'opposent entre collectivités, entreprises et bailleurs, des outils techniques de plus en plus nombreux et pointus à mettre en œuvre et surtout un contexte de la consommation très sensible.

Ainsi, le cabinet AID a proposé un cycle de 3 séminaires structurés - en complément de leurs interventions, enquêtes, entretiens et ateliers - pour rythmer la période d'intervention, objectiver le contexte et développer l'acceptabilité de la stratégie et du plan d'action.

Tous les acteurs pressentis du centre-ville ont été et continueront à être invités à ces rencontres : commerçants, grands distributeurs, artisans, associations ou clubs d'entreprises, syndicats professionnels, consulaires, agents immobiliers, notaires, bailleurs, foncières, promoteurs, collectivités...

Le premier séminaire s'est tenu le 25 novembre dernier avec l'ambition de partager une culture commune sur le contexte de la consommation en France, les évolutions des comportements d'achats et les réactions de la distribution.

En début d'année 2020, un second séminaire permettra de mettre en commun avec l'ensemble des acteurs le diagnostic de la situation du commerce du centre-ville de Figeac dans son contexte urbain et concurrentiel, partager des grands enjeux et commencer à tester les pistes d'actions pressenties. Le troisième et dernier permettra de présenter la stratégie co-produite et retenue par la collectivité et ses partenaires, le plan d'action détaillé et le rôle de chacun.





**MENUISERIES
GANGA**
FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures
PVC / ALU
Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Tél. 05 65 40 18 36
Mobile 06 29 34 08 20

menuiserie-pvc-alu.com

Restaurant
LA TABLE DE MARINETTE
A. L. Beaumont




51 Allées Victor Hugo
46100 Figeac
Tél : 05 65 50 06 07
alain.saribeau@orange.fr
www.restaurant-table-marquette.fr
Fermé le Vendredi et Samedi midi

Votre publicité dans

Le bulletin d'informations
municipales de

Figeac infos

06 07 56 28 41



**MAGASIN DE PRODUITS
BIOLOGIQUES
ET ÉCOLOGIQUES**

Au Sens Bio

1 avenue G. Pompidou - 46100 FIGEAC
Route de Cajarc D662 / Face au rond point du Pont du Gua

05 65 34 31 69 **ausensbio@orange.fr**

Du mardi au samedi de 9h à 19h
SANS INTERRUPTION

Vidéoprotection

Déploiement des caméras



En complément de sa politique de prévention de la délinquance, la Ville a décidé d'élargir son dispositif de vidéoprotection sur la voie publique. Cet outil est destiné à prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens dans les lieux les plus fréquentés, à renforcer le sentiment de sécurité auprès

de la population et à sécuriser les bâtiments communaux et espaces publics exposés.

Le projet est entré dans sa phase concrète avec l'installation mi-décembre des premières caméras par l'entreprise Eiffage. Le déploiement s'échelonne jusqu'à fin février pour une mise en service en mars 2020.



▲ Parmi les secteurs prioritaires, les abords des établissements scolaires.

Au total, 23 caméras vont être déployées sur des secteurs identifiés comme prioritaires : parking Jean Jaurès, cité administrative, place Vival, place Carnot, place Champollion, abords du lycée Champollion, gare routière et Espace Mitterrand.

Si les images captées peuvent constituer une aide considérable pour la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale face à des incivilités, des infractions ou des dégradations, la municipalité espère avant tout que la présence ostensible de caméras dissuadera les auteurs d'actes de délinquance et permettra de préserver la tranquillité publique et la qualité de vie des Figeacois(e)s.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

➔ Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr (rubrique Ma sécurité / Conseils pratiques)



Vite dit

CAMBRIOLAGES

Pour les éviter, ayez les bons réflexes !

Le vol n'est pas une fatalité... Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : retrouvez les bons réflexes à adopter au quotidien ou avant de partir en vacances dans la plaquette de la Gendarmerie nationale, disponible sur www.ville-figeac.fr (page d'accueil - rubrique « A la Une »).



Monument aux Morts du cimetière

Rappeler la fonction sépulcrale de l'édifice

Situé au cœur du cimetière, éloigné des places et des grandes rues de la ville, le monument aux morts figeacois de la Première Guerre mondiale peut surprendre par sa localisation atypique. Un tel choix a une explication simple : le monument aux morts de la Grande Guerre n'est pas qu'un monument commémoratif. C'est aussi un monument funéraire qui abrite, dans une crypte, les corps de dix soldats tombés au front. Lors de la construction du monument dans les années 1920, le Conseil Municipal, avec l'accord des familles, a prévu l'inhumation au cœur de l'édifice de plusieurs poilus figeacois.

Cette originalité explique en partie l'**inscription** de notre monument aux morts **sur la liste supplémentaire des monuments historiques par le ministère de la Culture en octobre 2018**. La qualité architecturale et décorative du monument, réalisé en 1927 par Paul Bories en grès rouge de l'Aveyron, y contribue également.

Afin de rappeler cette caractéristique et de rendre hommage aux soldats inhumés sur le site, la municipalité a souhaité mettre en place, dans le cadre des cérémonies du 11 novembre 2019, **un panneau rappelant le caractère sépulcral des lieux et les noms des dix soldats qui reposent dans le monument**.

Les noms de ces dix soldats, déjà mentionnés dans la liste d'appel des soldats figeacois morts pour la France en 14-18, ont été rappelés lors des dernières cérémonies de commémoration de l'armistice.



Le monument aux morts de Figeac abrite les corps de dix soldats tués au combat pendant la Première Guerre mondiale :

Antoine Boyer	1890-1914
Pierre Cabrinhac	1877-1915
Julien Cazeneuve	1884-1918
Jean Estival	1887-1918
François Fourgous	1876-1917
Henri Marty	1886-1918
Henri Maurin	1892-1916
Jules Melou	1875-1914
Camille Puechal	1891-1917
Henri Saintain	1895-1916

Le panneau est situé à l'arrière de l'édifice, près de la porte de la crypte.

© DDM - JCB

Vite dit

MUSÉE CHAMPOLLION LES ÉCRITURES DU MONDE

Prochains rendez-vous

STAGE DE CALLIGRAPHIE EXTRÊME-ORIENTALE

avec Sophie Deliss, peintre et calligraphe

> Samedi 29 février et dimanche 1^{er} mars

9h30-12h30 et 14h-18h - Atelier du musée

- Tous niveaux / enfant 10 € / adulte 15 € / possibilité de s'inscrire à une ou plusieurs séances

Inscription au 05 65 50 31 08

GRAINES DE MOUTARDS

Les musées de Figeac invitent les plus jeunes à se saisir de l'urgence écologique et à la questionner du point de vue de l'écriture et de la pérennité de ses outils et supports.

Pour cela, deux ateliers leur sont proposés :

> Fabrication d'encre végétale

- Mardi 11 février - 10h30 à 12h pour les 3-6 ans / 14h à 15h30 pour les 7-14 ans

> « Osiris Végétant »

- Vendredis 14 et 21 février - 10h à 12h pour les 7-12 ans

Atelier du musée

5 € / inscription au 05.65.50.31.08

Une Quinzaine culturelle à énergie positive !

Dix ans déjà ! Découvrir, participer, s'émouvoir et en rire : les arts et la culture s'offrent aux plus jeunes et à leurs familles avec Graines de Moutards. Ce sont les questions environnementales qui rythmeront cette nouvelle édition. L'urgence écologique, le cri d'une

génération ? Il est tout naturel que cette quinzaine de la jeunesse puisse se faire porte-voix de cette même jeunesse. Pour mieux gronder dans un élan salutaire à l'oreille des adultes ? Une Quinzaine culturelle qui s'ouvre à de nouveaux partenaires qui vous invitent à partager en famille et en toute simplicité près d'une centaine de rendez-vous.

➔ Retrouvez la programmation détaillée sur

www.astrolabe-grand-figeac.fr

Renseignements et réservations : 05 65 34 24 78



Musée Champollion – Les Écritures du Monde

Un rayonnement international

Le musée Champollion, ouvert en 1986, devenu musée des Écritures du Monde en 2007, est actuellement le seul consacré à cette thématique. Et c'est à ce titre que sa directrice, Céline Ramio, fut conviée à participer au 1^{er} colloque international des musées des langues et des écritures qui se tenait à Séoul, en Corée du Sud, le 16 octobre dernier. Pris en exemple, le musée figeacois semble « faire référence » à l'international.

Organisé pour célébrer le 5^{ème} anniversaire du National Hangeul Museum (consacré au hangeul, alphabet coréen créé en 1443), ce colloque a réuni les représentants de plusieurs musées du monde consacrés aux écritures et aux langues dans le but d'amorcer un dialogue et d'envisager la création d'un réseau international des musées des écritures. L'événement s'est déroulé en présence du ministre coréen de la culture, de l'ambassadeur du Brésil, de la conseillère de l'ambassadeur de Thaïlande et de la présidente de l'ICOM (*) Corée.

Invitée aux côtés de confrères coréens, japonais, thaïlandais et brésiliens, Céline Ramio a retracé l'histoire du musée, présenté les collections, les expositions et les animations proposées au public. Son intervention a suscité un grand intérêt auprès du public et des autres intervenants. **Tous ont salué l'originalité du projet, mais aussi l'architecture et la scénographie.** Une rencontre avec l'équipe du ministère coréen de la culture qui travaille actuellement sur un projet de création de Musée

National des Écritures du Monde à Incheon (à 1h de Séoul) fut également l'**occasion d'échanger des expériences, des conseils et de nouer des contacts en vue d'une coopération future**, notamment pour la co-organisation d'expositions.

En novembre, Stéphanie Lebreton, adjointe de Céline Ramio, était à son tour en Corée, pour participer à un forum sur les écritures à Incheon. Les échanges devraient se poursuivre avec la visite d'une délégation coréenne à Figeac dans les mois à venir. A suivre...

(*) L'ICOM (International Council of Museums) est la seule association internationale dans le domaine des musées. Elle a un rôle d'expertise, de porte-parole mais établit également des normes professionnelles et éthiques. Elle regroupe 138 pays, 118 comités nationaux et 32 comités régionaux.

Céline Ramio à la tribune. 🍷



NOUVELLE DÉNOMINATION ENVISAGÉE : LE PUBLIC INVITÉ À DONNER SON AVIS

Devant l'intérêt suscité par les collections et les scénographies du musée figeacois, le Conseil Municipal a souhaité mettre en avant cette spécificité des écritures du monde et a donc proposé d'envisager l'inversion du nom du musée qui, de « Musée Champollion-Les Écritures du Monde », pourrait prendre la dénomination « Musée des Écritures du Monde – Maison natale Champollion ».

Depuis toujours, les Figeacois sont fiers de l'enfant du Pays, Jean-François Champollion, et attachés à sa maison natale. C'est pourquoi, **la municipalité a décidé d'interroger les habitants et les visiteurs du musée** afin qu'ils se prononcent sur le choix qui leur paraît être le plus en adéquation avec le musée, son histoire et sa notoriété.

Une consultation a été lancée via Vooter (*) et un questionnaire est disponible à l'accueil du Musée jusqu'au 19 avril 2020.

A l'issue de cette consultation, le Conseil Municipal jugera de l'opportunité de saisir la direction des Musées de France pour un changement éventuel dans le nom du Musée Champollion.

(*) Vooter est accessible en ligne depuis un ordinateur ou une tablette ou sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application.

Pour permettre à tous de visiter le Musée, des journées « Portes Ouvertes » ont été organisées les 6, 7 et 8 décembre. Rappelons que l'entrée est gratuite tous les 1^{ers} mercredis du mois. A noter, la fermeture annuelle : du 16 au 31 janvier 2020.

Moustique tigre

Comment s'en protéger et éviter sa prolifération ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans l'Océan indien, le moustique tigre est arrivé en France métropolitaine en 2004. Depuis fin 2015, il est implanté dans les 13 départements de la Région Occitanie. Sa présence est avérée dans 21 communes du Lot, dont Figeac. L'insecte est source de nuisance - actif en journée, sa piqûre est douloureuse - et il peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.

Dans le cadre du dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé, le Département et les Communes se doivent d'informer et de sensibiliser les habitants sur les mesures de protection des personnes et les bons réflexes à adopter pour éviter la prolifération du moustique tigre et la propagation de maladies infectieuses.

POURQUOI LES MOUSTIQUES AIMENT-ILS VIVRE PRÈS DE NOS MAISONS ?

Ils trouvent de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant ; des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes et des lieux de repos à l'ombre des arbres. L'insecte se déplace peu et a besoin de petites quantités d'eau stagnante pour se développer. Les produits anti-moustiques ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est donc nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

COMMENT ÉLIMINER LES LARVES DE MOUSTIQUES AUTOUR DE CHEZ SOI ?

- supprimer les endroits où l'eau peut stagner : soucoupes de pots de fleurs, vases et tout récipient contenant de l'eau mais aussi petits débris, encombrants, déchets verts...

- changer l'eau des plantes une fois par semaine, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- bâcher les piscines hors d'usage ou traiter l'eau (javel, chlore, etc.).
- éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler les herbes hautes, tailler les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, limiter l'arrosage.

COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

- porter des vêtements couvrants et amples.
- appliquer sur la peau des produits anti-moustiques, après avoir demandé conseil à un médecin ou pharmacien, surtout pour les enfants et les femmes enceintes.
- installer des moustiquaires (lit/berceau, portes, fenêtres) et penser à vérifier leur intégrité.
- utiliser des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- ventiler et, si j'en dispose, allumer la climatisation.

CONSEIL AUX VOYAGEURS

Soyez particulièrement vigilant même après votre retour d'une zone tropicale : consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).

➔ Pour en savoir plus :

www.ars-occitanie.sante.fr

www.social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement



VOUS PENSEZ AVOIR OBSERVÉ UN MOUSTIQUE TIGRE PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Signalez-le !

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître son mode de vie, sa répartition sur le territoire... Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site www.signalement-moustique.fr ou sur l'application mobile iMoustique.

Contre la rougeole

Une seule protection : la vaccination

Ces derniers mois, plusieurs cas de rougeole impliquant une vingtaine de malades, dont la majorité n'était pas ou mal vaccinée, ont été déclarés dans le département du Lot. Face à cette situation, l'Agence Régionale de Santé Occitanie rappelle que **la rougeole n'est pas une maladie bénigne** et que **le meilleur moyen de se protéger et de limiter le risque de propagation du virus est de se faire vacciner !**

➔ **Pour en savoir plus :**

info-rougeole.fr - vaccination-info-service.fr
ameli-sante.fr



Maison de Santé

De nouveaux médecins spécialistes s'installent

Pour faire face à la problématique de la démographie médicale sur notre territoire et anticiper les difficultés des années à venir, les collectivités locales et les professionnels de santé se sont mobilisés autour d'un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Une **structure devenue indispensable pour attirer de nouveaux praticiens et répondre à leurs attentes**. Aujourd'hui, **un jeune médecin ne veut plus travailler seul mais au sein d'une équipe** regroupant généralistes, spécialistes et para-médicaux. Gestion de leur emploi du temps, mutualisation des frais de fonctionnement, prise en charge globale du patient... les raisons sont multiples.

A son ouverture, il y a un peu plus de 6 mois, la Maison de Santé « Simone Veil » réunissait 23 professionnels, dont certains exerçaient déjà en cabinet libéral sur la commune de Figeac. Une étape obligatoire si l'on ne veut pas ouvrir une structure avec des locaux vides. Depuis, un nouveau dentiste, un deuxième kinésithérapeute et un troisième orthoptiste ont rejoint la structure. Sur les 3 médecins généralistes, deux sont maîtres de stage. Toute l'année, ils accueillent et forment des étudiants durant leur internat, espérant que certains s'installeront à Figeac. Côté spécialistes, depuis peu un **angiologue**, exerçant à Aurillac, propose des consultations avancées une fois par semaine. Il sera rejoint début 2020 par un **rhumatologue** et un **urologue** (à confirmer). Précisons que les professionnels de santé, regroupés en association, assurent la gestion de la structure et versent un loyer à la Commune de Figeac, qui a financé la création de la MSP.

La MSP « Simone Veil » est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h.
15, rue Paul Bert – tel : 05 82 92 98 89
www.msp-figeac.fr

Vite dit

« FIGEAC SANTÉ SOLIDARITÉ »

La mutuelle communale ouverte à tous !

Se soigner est primordial mais, chaque année, de plus en plus de personnes y renoncent faute de couverture santé. Pour tenter d'y remédier, il y a quelques mois, la Ville de Figeac présentait, en partenariat avec La Mutuelle du Rempart et la FNOMS, **une complémentaire santé communale pour permettre à tou(te)s les Figeacois(es) d'accéder aux soins (*)**.



Baptisée « Figeac Santé Solidarité », cette mutuelle est **accessible à tous** (étudiants, actifs, retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs indépendants...) **sans limite d'âge, ni questionnaire de santé au moment de l'adhésion, sans frais de dossier**.

Elle propose **une offre de qualité à des tarifs préférentiels** rendus possibles par l'effet de groupe **et ajustée aux besoins et au budget de chacun** (6 niveaux de garantie).

N'hésitez pas à vous renseigner !

Une permanence d'information se tient au Centre Social et de Prévention (place Vival) les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

➔ **Pour en savoir plus :**

www.lamutuellecommunale.com – 09 70 82 81 80

(*) Cette initiative, mise en place dans le cadre d'une politique sociale innovante et dynamique, ne pèse ni sur le budget de la ville, ni sur celui du contribuable.

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

La fin d'année est propice à l'heure des bilans et aux perspectives pour l'année qui vient.

La réglementation électorale ne nous permet pas de nous exprimer sur ces sujets dans le journal municipal.

Nous en appelons donc à votre sagacité pour juger notre action.

Plus que jamais l'écoute, le rassemblement sur des valeurs communes doivent primer sur la division et la polémique.

Tout le monde s'accorde à dire que la commune est le premier maillon de la vie locale, son action doit s'articuler avec celle de la Communauté de Communes, du Département, de la Région et de l'Etat, ce qui rend l'exercice complexe.

Proximité, efficacité, solidarité, démocratie participative, sont les mots clefs de l'action municipale.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, le meilleur pour 2020, compte tenu des choix qui seront à faire dans le futur.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Christine Gendrot, Marta Luis, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Vivre Figeac

Paroles de citoyens et paroles d'élus

Il est important qu'un citoyen puisse prendre part à la vie de la cité et donner son avis sur des sujets qui lui tiennent à cœur et/ou des projets qui engagent la ville de Figeac de façon importante. Les outils de participation doivent être mobilisés, pas servir d'alibi. L'utilisation de l'application Vooter sur quelques questions fermées sans en exploiter les résultats, ce n'est pas de la participation citoyenne. Une consultation sur l'évolution du nom du musée ? bien-sûr, mais en amont du vote en conseil municipal.

De la même façon, il aurait fallu consulter les Figeacois hier pour l'achat de l'hôtel du Viguiet et aujourd'hui pour le devenir de la gare. Un an après l'incendie, nous ne savons toujours rien. Quid de l'agenda 21 qui était une promesse de campagne et doit associer la population ? Quid de la promesse faite par le maire de promouvoir le référendum citoyen sur ADP ?

Les conseillères municipales : Chantal Bergès et Patricia Gontier

Élus Renouveau pour Figeac

La gestion publique s'appuie sur des règles démocratiques élémentaires. Encore faut-il qu'elles soient respectées ! Quand une délibération touchant la sécurité des habitants est validée par le Conseil municipal (vidéo-protection), il ne s'agit pas d'attendre 3 ans pour la mettre en œuvre. De même, avant d'investir des fonds publics pour acheter le château du Viguiet, il eut été raisonnable d'avoir l'avis de la population figeacoise. Le manque de cohérence dans la gestion de la ville est encore d'actualité à propos du changement d'appellation du musée Champollion, le Maire voulant procéder à une consultation publique après le vote unanime du Conseil municipal.

Il est temps de modifier la méthode de gouvernance à Figeac, en portant l'attention nécessaire à la démocratie participative en amont des prises de décision. C'est le principal vœu communal que nous formulons pour 2020, tout en vous souhaitant d'heureuses fêtes de fin d'année.

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen et Aurélie Barateau.

Les
Grandes
Salades

Salade
MANHATTAN

Salade
CHICKEN
CAESAR



7/7J

FIGEAC

Route de Cahors



weldom



Poele Bois & Pellets



7, Avenue Georges Pompidou (Direction Cajarc)

FIGEAC

Tel: 05 65 34 26 42 - www.weldom.fr

Tchin Tchin
SPÉCIAL 20 ANS

Les 3 paires de Noël



C'EST DEUX PAIRES DE LUNETTES
DE PLUS POUR 1€ DE PLUS*

ALAINAFFLELOU
L'opticien fou de vous

*Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. La 2ème paire sera équipée de verres organiques (CR39 blancs), hors options. La 3ème paire sera équipée de verres unifocaux, organiques (CR39 blancs), hors options ou de verres non correcteurs. Les montures de la 2ème et de la 3ème paire seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (prix unitaire maximum de 99€ TTC pour les collections adulte et junior et de 89€ TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou solaire (prix unitaire maximum de 59€ TTC). Offre valable du 1er décembre 2019 au 15 janvier 2020. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Octobre 2019. RCS Paris 304 577 794.

ALAINAFFLELOU

FIGEAC - 9, PLACE VIVAL - Tél. 05 65 10 61 61

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h